



**Pôle Animation, Jeunesse,
Sports et Vie Associative**

COMMISSION DES SPORTS ET JEUNESSE

Compte-rendu de la réunion du jeudi 17 janvier 2019 A 16H30

Salle de réunion 211- 144, route de Thionville

ORDRE DU JOUR

1. Associations étudiantes : subventions de fonctionnement 2019 pour les associations conventionnées et financement de projet.
2. Subventions aux associations socioéducatives conventionnées et subventions pour le transport des mercredis.
3. Réhabilitation des 4 piscines municipales bilan de clôture de la convention de mandat conclue entre la Ville de Metz et la SAREMM.
4. Subvention à l'Association Metz Marathon.
5. Saison sportive 2018-2019 : accompagnement des clubs par la ville.

-
- **Etaient présents, sous la présidence de** : Monsieur Jacques TRON, Adjoint au Maire

Assistaient également à la Commission :

- Madame Margaud ANTOINE-FABRY, Adjointe au Maire
- Monsieur Daniel PLANCHETTE, Adjoint au Maire
- Madame Vanessa ROYER, Directrice de Pôle
- Madame Violette KONNE, Chef du service Jeunesse éducation populaire et vie étudiante
- Madame Constance VUILLEUMIER, Chargée de mission du service Jeunesse
- Madame Martine GAULARD, Chef de service Développement des pratiques sportives
- Monsieur Sébastien REICHARDT, chargé de mission du service des sports

Etaient excusé(e)s/absent(e)s :

- Monsieur René DARBOIS, Adjoint au Maire
- Monsieur Thomas SCUDERI, Adjoint au Maire
- Madame Marie-Anne ISLER BEGUIN, Conseillère Déléguée

La séance s'ouvre à 16h30 avec la proposition d'adoption du compte-rendu de la précédente commission. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

1^{er} point : Associations étudiantes : subventions de fonctionnement 2019 pour les associations conventionnées et financement de projet.

Dans le cadre de la politique municipale de développement de la vie étudiante et de son ouverture sur la ville, favorisant l'implication des étudiants dans l'animation de la cité, ainsi que la coordination et l'impulsion de projets étudiants, il est proposé au Conseil Municipal de soutenir les associations conventionnées et la manifestation ci-dessous mentionnées.

1/Associations étudiantes conventionnées

a) Association de la Fondation Etudiante pour la Ville

Installée depuis 2012, l'antenne messine de l'AFEV propose aux étudiants de s'engager, que ce soit au sein de colocations étudiantes solidaires ou en devenant bénévoles dans des dispositifs d'accompagnements individualisés en direction des enfants en difficultés. Le coeur d'action de l'AFEV à Metz reste cette année encore le quartier de Metz- Nord/Patrotte qui rassemble sur un même site toutes les formes d'engagement proposées par l'Association. A la rentrée 2018, les 18 colocataires hébergés dans les KAPS, Kolocations A Projets Solidaires, des 6 appartements de Metz Habitat Territoire, ont prolongé les actions mises en place l'année précédente : apéro « Bas de tour » dans les entrées d'immeubles et autres zones de gratuité ... Un média de quartier avec l'association La Passerelle est également en place (www.metz-nord-patrotte.info) et un recueil de témoignage d'habitants pour ce média a été mené. La participation des voisins/habitants et l'originalité des projets proposés contribuent à développer une dynamique innovante dans le quartier et à inscrire les kapseurs en tant qu'acteurs confirmés de ce territoire. L'AFEV a également mobilisé 100 autres étudiants pour l'action d'Accompagnement Individualisé (AI) qui consacrent deux heures par semaine à l'accompagnement de 100 enfants et adolescents, que ce soit pour les aider par rapport à leurs difficultés scolaires ou pour les guider à la découverte de la ville. Là aussi, un effort particulier est mené en direction des publics de Metz-Nord / Patrotte qui constituent 92 % des enfants accompagnés, l'AFEV intervenant par ailleurs à Borny dans le cadre du Programme de Réussite Educative. 28% des enfants ont été accompagnés sur l'ensemble d'une période charnière (Maternelle/CP ou CM2/6ème). 49 AI ont été réalisés sur deux ans (poursuite) et 70 l'ont été à domicile. De nouveaux outils à destination des bénévoles ont été mis en place (Site AI sur lequel les bénévoles peuvent poser leurs questions sur l'accompagnement, trouver des ressources théoriques, mais aussi des conseils pratiques, idées d'animation de séances ; AI-learning avec un MOOC pour former les bénévoles à l'accompagnement ; 12 vidéos entre 3 et 10 min chacune). Les actions « Volontaires en Résidence » en primaire et en maternelle continuent à compléter les interventions de l'AFEV sur le quartier de Metz-Nord / Patrotte à l'Ensemble scolaire Colucci, toujours dans la logique de créer du lien avec des parents majoritairement allophones, avec une valorisation des langues et des cultures et un accompagnement des parents vers leur participation à des ateliers d'animation comme celui du « Sac à Histoires » durant lesquels les parents viennent lire et conter des histoires aux enfants, ainsi que la fête de l'école. D'autres actions ont été menées : concours d'écriture pour les enfants du CP au CM2, préparation d'une pièce de théâtre des CM2. Ces

différents projets témoignent de l'intérêt de concentrer les moyens d'intervention sur un même territoire, permettant ainsi d'inscrire l'action de l'Association en cohérence avec le projet que porte la Ville pour le quartier. Il est proposé d'accorder une subvention de 34 660,00 €.

b) Diffu'Son

Créée en 2005, l'association promeut et accompagne la création musicale étudiante. Elle organise régulièrement des concerts et anime le Cais'Son, un local de répétition installé dans un container maritime sur un terrain du CROUS situé sur l'Île du Saulcy. En 2019, elle a comme projet spécifique d'organiser son festival annuel le Saulcy Blaster. Il est proposé d'accorder une subvention de 2 910,00 €.

c) Association Inter-Culture Promotion

L'AICP propose un accompagnement permanent et un hébergement d'urgence aux nouveaux étudiants étrangers arrivant sur le territoire, dans un appartement sis dans le quartier de la Patrotte, en lien avec MHT. Elle les accompagne également dans leurs démarches administratives et organise des temps conviviaux leur permettant de mieux s'intégrer dans la cité. En 2019, elle poursuivra son accompagnement d'aide à l'installation des étudiants en récupérant des meubles et de la vaisselle pour les installations. Il est proposé d'accorder une subvention de 2 910,00 €.

d) Radio Campus Lorraine

Radio associative, étudiante, culturelle et lorraine, RCL a pour objet d'être une pépinière de recherche de nouveaux contenus radiophoniques. Elle émet en FM sur le 106.1 à Metz. L'équipe bénévole est composée d'une trentaine de bénévoles-étudiants des différents campus messins, elle se déplace pour des émissions en extérieur et en public. Implantée dans les locaux du CROUS Lorraine sur le Campus Saulcy depuis janvier 2016, les bénévoles y animent actuellement 9 émissions différentes et 3 nouvelles émissions sont en préparation. L'association compte deux salariés, un chargé de développement en CDD et un coordinateur d'antenne nouvellement embauché en CDI. Elle organise régulièrement des formations pour ses bénévoles sur des sujets variés (technique, réalisation d'émission, mise en voix, interview, reportage, ...). et propose également des formations civiques et citoyennes pour les volontaires en service civique de Moselle. Dans une volonté de développement axée sur l'éducation populaire, l'association anime des ateliers d'éducation aux médias intitulés « Donne Ta voix » et s'adressant principalement à des publics spécifiques et non-initiés à la radio. Un partenariat avec l'association Carrefour a eu lieu en 2018 et sera vraisemblablement reconduit en 2019 et l'association est en contact avec le Centre Social de Bellecroix pour plusieurs projets d'ateliers (périscolaires, projet Cité'Cap pour 2020). Elle est également en contact avec de nombreuses associations locales qui viennent régulièrement promouvoir leurs événements et manifestations sur ses ondes et participe plus ponctuellement par des émissions en extérieur à des galas ou autres manifestations organisées par des associations principalement étudiantes). Il est proposé d'accorder une subvention de 2 910,00 €.

2/Projet des Journées Franco-Allemandes

Les étudiants du Master en Relations Internationales et Management Franco-Allemand de l'Université de Lorraine, cursus double diplôme Metz-Mayence, organisent, avec le soutien de la Ville de Metz depuis 2010, les Journées Franco-Allemandes : événements culturels et festifs symbolisant l'amitié existant entre les deux pays, et ce particulièrement dans la Grande Région. Ce programme de festivités culturelles et gastronomiques, se déroulera du 26 janvier au 11 février et s'articulera notamment autour du Forum des Artistes Amateurs de la Région (FAAR) les 26 et 27 janvier 2019 au Royal Metz en MusiK, un Festival de courts-métrages franco-allemands « les Petits Claps » le 01 février à l'Espace Bernard-Marie Koltès, Théâtre du Saulcy, un concours de jeunes talents musicaux, qui aura lieu le samedi 02 février 2019 au Temple Neuf, et enfin le Marché des produits du Terroir, un marché de producteurs locaux, qui aura lieu les 10 et 11 février 2019 à l'Aérogare Station Lothaire. Il est proposé d'accorder une subvention de 500,00 €.

Afin de permettre aux quatre associations étudiantes conventionnées de réaliser leurs projets annuels 2019, et à l'association AMFA d'organiser les Journées Franco-Allemandes, il est proposé de statuer

sur une participation au financement des dépenses liées à ces projets avec un montant global de subventions de 43 890,00 €.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Nadia SEGHIR

2^{ème} point : Subventions aux associations socioéducatives conventionnées et subventions pour le transport des mercredis.

Dans le cadre de l'aide apportée aux associations socio-éducatives, il est proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **1 694 600 €** au bénéfice des associations socioéducatives recensées ci-après.

1. Subventions pour fonctionnement

Les associations messines ici concernées, développent leurs projets socioéducatifs pour la plupart dans des équipements municipaux mis à leur disposition dans l'ensemble des quartiers de la Ville. L'année 2018 a confirmé les difficultés que rencontrent ces associations face à la baisse générale des subventions et au changement du dispositif concernant les emplois aidés.

La volonté de la Ville de Metz demeure de maintenir le niveau de son aide financière afin de permettre, autant que possible, le maintien de la qualité du service rendu par les associations aux habitants.

Les éléments de présentation suivants ont été apportés en séance par Margaud Antoine-Fabry et Violette Konne :

- Les interassociations de gestion qui ont longtemps souffert d'une absence de projet associatif sont en évolution, notamment à Magny et à la Corchade.
- Le travail sur les berges de Moselle a reposé la question d'une re-municipalisation de l'Auberge de Jeunesse, proposition qui semble avoir l'agrément du président et du directeur.
- ACS AGORA : les habitants se sont vite emparés de ce nouveau lieu.
- MJC Quatre Bornes : obtention de l'agrément "Espace de vie Sociale", belle dynamique.
- MCL : développement fort de leurs activités autour du public enfants.
- MJC Borny : après l'intégration des nouveaux locaux au 2^{ème} étage du Bon Pasteur, puis l'aménagement de la MJC Junior dans un bâtiment annexe, une partie du 1^{er} étage du Bon Pasteur leur a été mis à disposition depuis juin 2018 ce qui leur permet un accueil plus adapté à leur nombre d'utilisateurs.
- Le Quai : fin de la rénovation du bâtiment pour 2019. Equipe dynamique proche des habitants et attentifs à leur intégration dans la vie du lieu.
- MJC Metz Sud : belle dynamique notamment sur leurs actions autour du livre et de la lecture. Accueil d'enfants de plus en plus nombreux. Beaux projets. Travaux d'aménagement prévus en 2019 pour la salle de lecture.
- Espace de la Grange : objectifs 2019 : reconquête d'un projet associatif et de l'agrément centre social de la CAF qui a beaucoup d'attentes. Le service Jeunesse travaille avec l'association sur ces questions et la Ville octroie une subvention exceptionnelle de 15 000 € pour un accompagnement professionnel.
- ASBH / Centre Pioche : une référente famille et un directeur particulièrement impliqués. L'association est maintenant clairement identifiée par les habitants du quartier.
- CGCS Borny : 2018 a été l'année de grands changements, avec un double accompagnement DLA, l'un sur les finances l'autre sur la gouvernance et l'organisation interne. Mise en place d'une comptabilité analytique sur leurs 3 domaines d'intervention : socioéducatif, insertion, école des sports.

- Queuleu : 800 adhérents, association importante pour le quartier. Projet 2019 : accessibilité des locaux dont ils sont propriétaires. La Ville les accompagne financièrement et techniquement sur cette question.
- CALP : bon travail avec toutes les tranches d'âge. Travaux de rénovation quasi terminés. Accessibilité aménagée. En attente d'une fresque.
- CPN les coquelicots : chaque année de nouveaux projets. 2018 année de l'arrivée des ânes qui ont eu beaucoup de succès. Achat d'un véhicule pour les transportés vers les autres quartiers.
- EEDF : gèrent la ludothèque, interviennent dans plusieurs manifestations organisées par la ville et dans l'Animation Estivale. La question de la continuité de l'usage de leurs locaux à Queuleu est en phase d'être réglée.
- Famille Lorraine de devant-les-ponets et Fédération Famille de France 57 : 2018 développement de l'accueil d'enfants porteurs de handicaps pour lesquels il y existe peu d'offres d'accueils collectifs de mineurs. Accueil de 15 enfants en 2018. Proposition du service Jeunesse de travailler cette question avec les autres structures en apportant un retour d'expérience. Plan de rénovation de leurs locaux à Arry sur 3 ans avec le CD 57 et la CAF. Rappel des difficultés rencontrées avec le club des aînés rue de la Ronde, notamment pour l'accueil de la restauration scolaire.
- Energies Urbaines : projet "Une France des Mondes" sur la diversité, mené avec des adolescents.
- COJEP : l'association porte le Dispositif Local d'Accompagnement que la Ville subventionne. Elle porte aussi les conseils citoyens et le projet de fonds de participation des habitants avec les bailleurs sociaux.

Compte-tenu de l'importance de l'action menée sur le territoire messin par ces associations, il est proposé de les soutenir en leur attribuant des subventions de fonctionnement pour un montant total de **1 664 000 €**. Comme en 2018, l'aide apportée pour le financement des charges liées aux bâtiments fera l'objet d'une prochaine délibération.

2. Subventions pour le transport des enfants vers les accueils de loisirs du mercredi.

Depuis la mise en place de l'aménagement des rythmes scolaires qui s'est traduit par l'instauration d'une demi-journée de classe le mercredi matin, la Ville de Metz a souhaité faciliter l'organisation des familles en garantissant la continuité de la prise en charge des enfants entre la sortie de l'école et les accueils de loisirs du mercredi après-midi.

À cet effet, les associations organisatrices qui amènent les enfants sur les lieux d'activités bénéficient d'un concours financier par groupe scolaire et par mercredi de 60 € pour celles utilisant un transport en bus et 30 € pour celles qui effectuent le trajet à pied. La continuité de ce dispositif a été votée par le Conseil Municipal de septembre 2018 pour la période du 1^{er} septembre au 31 décembre 2018. Il est proposé de le reconduire pour la période de janvier à juillet 2019.

La dépense totale des subventions pour le transport des enfants depuis les écoles vers les lieux d'accueil de loisirs du mercredi après-midi pour la période du 9 janvier au 3 juillet 2019 s'élève à **30 600 €**.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Margaud ANTOINE-FABRY

3^{ème} point : Réhabilitation des 4 piscines municipales bilan de clôture de la convention de mandat conclue entre la Ville de Metz et la SAREMM.

Par convention de mandat du 26 septembre 2013, entrée en vigueur le 27 septembre 2013, et ses avenants successifs, n° 1 en date du 13 mai 2014, n°2 en date du 11 août 2014 et n°3 en date du 01

juin 2015, la Ville de Metz a confié à la SAREMM un mandat de maîtrise d'oeuvre pour la réalisation des études et des travaux de réhabilitation de ses 4 piscines municipales.

Le décompte général définitif ayant été arrêté et approuvé conjointement par la SAREMM et le groupement ENGIE COFELY, titulaire du marché de performance énergétique, la mission de la SAREMM est aujourd'hui achevée, et à ce titre il convient de clôturer cette opération, dont le bilan a été arrêté au 30 septembre 2018, et de donner quitus à la SAREMM. Le bilan de clôture de l'opération présenté par la SAREMM et approuvé par la Ville de Metz s'établit comme suit :

Au titre des dépenses de l'opération :

- Total des dépenses (hors rémunération SAREMM) : 7 890 751,06 € TTC
- Total des recettes (hors paiement des honoraires SAREMM) : 7 987 328,16 € TTC
- Soit un solde dû par la SAREMM : 96 577,10 € TTC

Au titre des honoraires de la SAREMM :

- Total des honoraires dus à la SAREMM : 271 381,53 € TTC
- Total des honoraires payés à la SAREMM : 227 220,34 € TTC
- Soit un solde dû par la Ville de Metz : 44 161,19 € TTC

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Jacques TRON

4^{ème} point : Subvention à l'Association Metz Marathon.

La 9^{ème} édition du Marathon-Metz-Mirabelle qui s'est déroulée le 14 octobre 2018 a enregistré un record de participation puisque les 4 formats de courses proposés Marathon, Marathon Relais, 10 km Haganis et UEM Run Kids ont rassemblé 6 671 participants. Avec un public toujours aussi nombreux, une participation en constante progression depuis la première édition en 2010, un plateau portif de qualité et des bénévoles investis, le Marathon- Metz-Mirabelle confirme sa position d'évènement incontournable de la Région.

Sur les 6 671 participants à cette édition, l'épreuve du marathon a réuni 1 312 coureurs alors que le relais a vu s'aligner 2 052 concurrents au départ. La course "UEM Run KIDS" a mobilisé 1 204 enfants alors que le 10km Haganis a rassemblé 2 052 participants. Pour sa 2^{ème} édition, le 10 km Haganis, labellisé par la FFA et qualificatif pour les Championnats de France 2019 a attiré 339 participants de plus que l'année précédente. Sur le plan sportif, au classement de l'épreuve Reine, nous retrouvons le Kenyan Nicholas CHERUIYOT en 1^{ère} position avec un temps de 2h24'01'' devant les Français Benjamin POLIN arrivé en 2h37'10'' et Patrick BERNARD en 2h40'47''. Le 10 km Haganis a été remporté par Louis GELAVERT en 30'41.

Le "Village" sur la place de la République continue d'animer le centre-ville pendant tout le week-end et de proposer aux visiteurs un certain nombre d'ateliers et d'animations comme l'Athlé Park ou le street workout. De nombreux points d'animation musicale rythment par ailleurs le parcours des marathonniens. L'implication des habitants des communes traversées par le marathon est également gage de la réussite de cette manifestation qui confirme au fil des années son caractère de vraie fête populaire. Les partenariats financiers privés ou institutionnels sont indispensables pour maintenir une excellente qualité de prestations. Enfin, il faut souligner le travail des organisateurs qui

parviennent à fédérer et animer un important dispositif rassemblant 800 bénévoles. Ce dispositif constitue un maillon essentiel de la réussite de la manifestation. Gage de confiance de la Fédération Française d'Athlétisme et de la qualité de son organisation, pour sa 10^{ème} édition, le Marathon-Metz-Mirabelle qui se déroulera le 13 octobre 2019 sera le support du Championnat de France de Marathon. Le rayonnement de l'évènement bénéficiera de manière évidente de l'octroi de ce Championnat de France et l'impact de cette édition exceptionnelle devrait se faire sentir sur les éditions à venir. En termes de participation, on peut estimer l'effet « Championnat de France » à un surcroît d'inscriptions de l'ordre de 400 coureurs sur l'épreuve phare, soit un total qui devrait avoisiner les 1 700 participants sur le Marathon. Mais ces répercussions devraient s'étendre aux autres courses de la journée. Au total, plus de 7 000 engagés sur les diverses épreuves sont attendus. Le tracé du marathon ne devrait pas être modifié et sera toujours ponctué d'animations musicales. En ce qui concerne le 10 km Haganis l'objectif restera double à savoir, de conserver une épreuve de référence sur la Ville de Metz, avec un parcours urbain, tout en permettant d'attirer les compétiteurs de la discipline et d'offrir la possibilité aux concurrents de décrocher une qualification aux Championnats de France de 10 km grâce à la labellisation. Le second objectif sera de permettre aux coureurs novices ou loisirs de venir découvrir la course à pieds sur une distance courte et ainsi garder le côté populaire et festif de l'évènement. Un travail est également engagé pour attirer de nouveaux participants notamment les coureurs européens ou au moins transfrontaliers grâce à Quattropole et à son réseau de villes composé de Metz, Luxembourg, Sarrebruck et Trèves qui permet de sensibiliser les 9 millions d'habitants d'une zone économiquement dynamique. L'arrivée des courses au cœur du "Village" place de la République sera maintenue et des animations périphériques seront organisées durant tout le week-end. Dans la continuité de ce qui a été mis en place en 2018, la tournure digitale du marathon se poursuivra en 2019 pour développer encore davantage le lien entre sport et technologie. Evénement festif, le Marathon Metz Mirabelle restera également une manifestation solidaire. Sur le plan financier le budget 2019 est estimé à 626 500 €. Le montant de la participation de la Région reste à confirmer. Il est proposé de soutenir cette opération à hauteur de 110 000 € pour la ville de Metz.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Marie Riblet

5^{ème} point : Saison sportive 2018-2019 : accompagnement des clubs par la ville.

En complément des subventions attribuées au titre du fonctionnement des clubs sportifs pour la saison 2018/2019 lors du précédent Conseil Municipal et après avoir examiné les demandes présentées par différents clubs sportifs, il est proposé au Conseil Municipal après avis de la Commission des Sports, d'accorder au Club Omnisport de Bellecroix une subvention de **13 600 €**. Dans le cadre du soutien logistique ou financier que la Ville de Metz apporte aux associations sportives qui organisent des manifestations et participent ainsi à l'animation de la Ville, il est également proposé d'attribuer des subventions pour un montant total de **29 050 €** pour soutenir des évènements tels que le Triathlon de Metz, le Tournoi International d'Echecs de la Ville de Metz, la marche populaire "LA CUCULOTINNE" ou encore le Challenge International de Rugby Julien LAJOYE.

La Commission émet un avis favorable sur ce point.

Rapporteur : Jacques TRON

Plus aucun point n'étant abordé, la séance est levée à 17h30.